DEPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS
CANTON
AIRE-SUR-LA-LYS
COMMUNE
ISBERGUES

N° A 2023-137

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de réparation d'un branchement EU, au niveau du 144 rue du docteur Bailliet à ISBERGUES,

CONSIDERANT que ces travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS ARTOIS, parc d'Activités la Galance, 62221 NOYELLES SOUS LENS, à compter du mardi 9 mai 2023 jusqu'au vendredi 2 juin 2023 inclus,

Objet :

Interdiction de stationnement et restriction de circulation au niveau du 144 rue du docteur Bailliet

ARRETE

Article 1er : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux situés au niveau du 144 rue du docteur Bailliet à ISBERGUES, du mardi 9 mai 2023 jusqu'au vendredi 2 juin 2023 inclus. La circulation se fera par alternats par feux tricolores et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 2 : La signalisation sera conforme aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise COLAS ARTOIS, parc d'Activités la Galance, 62221 NOYELLES SOUS LENS, chargée de l'exécution des travaux.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Fait à ISBERGUES, le 05 MAI 2023

Le Maire,

MAIRIE D'ISBERGUES 62330

David THELLIER